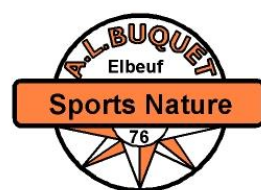




Bulletin d'adhésion :

- Section ALBE Sports Nature
- Club ALBE Orientation



Saison sept 2019/Aout 2020

Entourer votre choix dans le tableau ci-dessous :

	ALBE Sports nature	ALBE Orientation (Licence FFCO)	Tee-shirt technique aux couleurs du club
+16 ans Né (e) avant 2004 :	33€	102€ (33+69)	6€
-16 ans Né (e) en 2004 ou après :	18€	56€ (18+38)	6€
Famille *		162€ +Nbr d'adhésion ALBE	

*(parents avec enfant(s) à charge, âgé(s) de 25 ans et moins)

Voir condition au verso

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

CP :

Ville :

Profession :

Téléphone : N° Portable :

Adresse mail :

Date et Signature

ALBE Sports Nature Saison sept 2019/Aout 2020

L'adhésion ALBE Sports Nature comprend :

- La possibilité de venir s'entraîner lors des entraînements CO du club.
- L'assurance

Pour 6€ de plus, tee-shirt technique aux couleurs du club.

Pour toute personne s'impliquant dans la vie du club (en aidant au moins sur deux organisations) un maillot club vous sera donné en fin d'année

ALBE Orientation Saison sept 2019/Aout 2020

L'adhésion ALBE Orientation compétition comprend :

- Idem que l'adhésion **ALBE Sports Nature**
- La licence compétition de la FFCO :
 - La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition est obligatoire.
 - Elle permet de participer à toutes les compétitions de course d'orientation (toutes spécialités) sur le territoire national.
 - Elle ouvre droit aux classements nationaux, aux sélections et à toute fonction élective (pour les plus de 16 ans).
 - Elle assure son détenteur lors de la pratique de la course d'orientation sous toutes ses formes.

La prise en charge par le club pour un montant de 50€/an d'inscriptions aux compétitions fédérales inscrites au calendrier de la FFCO. (Sur présentation d'un récapitulatif des compétitions en fin de saison)

CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTREINDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT OU DE LA COURSE D'ORIENTATION (CACI)

Les dispositions du code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5) ainsi que par le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport et le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5)

- Si la licence sollicitée ouvre droit à la participation à des compétitions le certificat médical doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.

- Si la licence sollicitée ouvre droit à la pratique de course d'orientation sans participation aux compétitions sportives (licence dirigeant) le certificat médical doit mentionner uniquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la course d'orientation.

Je soussigné(e), Docteur

Certifie avoir examiné ce jour M./Mme¹

Né(e) le

Et atteste de l'absence de contre-indication médicale à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation¹ en compétition²

S'il y a lieu, sports contre-indiqués :

Date, signature et cachet du médecin

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL (pour les mineurs)

Je soussigné(e), M./Mme¹ _____ (père, mère ou représentant légal¹)
autorise mon fils - ma fille¹, à pratiquer la course d'orientation en compétition

Fait le
Signature

¹ Rayer les mentions inutiles

² Rayer la mention si pratique non-compétitive



A compléter si :
Vous renouvelez une licence FFCO et que vous possédez un CM de moins de trois ans



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

A compléter si :
Vous prenez une licence FFCO pour la première fois



BULLETIN D'ADHESION

Nom du club

N° FFCO

Nouvelle licence

Renouvellement

N° de licence

NOM - Prénom

Numéro de puce S.I

Je désire recevoir CO'magazine

OUI

NON

Sexe D H

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Nationalité

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Tél domicile

Tél Portable

Courriel travail

Courriel domicile

TYPE DE LICENCE

Compétition

Dirigeant

Sport-santé

Tarif famille : Chef de famille

Conjoint ou enfant

Extension pour les licenciés FFSA et FFJ

Handicap moteur

Handicap visuel

Surclassement demandé Catégorie correspondante

Je pratique la CO

à pied

à VTT

à ski

en raid

de précision

CERTIFICAT MEDICAL

Nouvelle licence

Date de délivrance du certificat médical conforme de moins d'1 an (jj/mm/aaaa)

Renouvellement de licence

1. Soit j'atteste sur l'honneur NOM – Prénom

(du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs) avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » Cerfa N°15699*01.

Date de délivrance du certificat médical initial (jj/mm/aaaa)

2. Soit la date de délivrance du certificat médical conforme de moins d'1 an (jj/mm/aaaa)

Date et signature du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs



Articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et aux articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5 du code du Sport

L'obtention de la licence

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Le renouvellement de la licence

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. Fréquence de présentation d'un certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition » et les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives. La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Le questionnaire de santé

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs) renseigne le questionnaire de santé intitulé « QS-SPORT » Cerfa n°15699*01

Le QS-SPORT ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

ASSURANCES (loi du 16 juillet 1984, art 37, 38, 38-1 et suivants, modifiés par la loi du 6 juillet 2000)

La FFCO, par l'intermédiaire de son assureur, propose aux licenciés une assurance individuelle accident de base couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de la course d'orientation. Une option complémentaire IA Sport+ qui se substitue à la garantie de base et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires peut être souscrite : la notice individuelle et le bulletin de souscription sont disponibles en ligne sur le site de la FFCO.

Je souhaite souscrire la garantie

qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base incluse dans la licence et j'adresse parallèlement directement à la MAIF le bulletin de souscription accompagné du règlement correspondant pour la saison en cours, libellé au nom de la MAIF. J'ai bien noté que la garantie IA Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire la garantie

Le soussigné refuse de souscrire à l'assurance complémentaire IA Sport+ proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de la course d'orientation pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'au secrétariat de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, pourront être cédées à des partenaires de la Fédération Française de Course d'Orientation et à eux seuls.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher

DROIT A L'IMAGE

La FFCO se réserve le droit d'utiliser votre image (photo libre de droit) en tant que coureur et ou spectateur, dans le cadre de la promotion et de la pratique de la course d'orientation, sauf demande exprès de votre part par mail (joignez votre photo en pièce jointe) au secrétariat fédéral (contact@ffcorientation.fr).

Date et signature du licencié (date à reporter lors de l'achat)
(des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)

Enregistré par [nom, date et signature]

TOUT TITULAIRE D'UNE LICENCE FEDERALE S'ENGAGE A RESPECTER LES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

